

Pontcharra

le mag

Villard-Noir
Fin des travaux - Page 3

Actualité
Passeport, carte d'identité
et PACS en Mairie ! - Page 5

Sports
Grési Birds à l'honneur
Page 16

Culture
Deux auteurs dans la Ville
Page 19

N° 10
octobre | 2017



DOSSIER

La Ville de demain se dessine

N° 10

octobre | 2017

02 CADRE DE VIE

Biodiversité pour le plan d'eau des Lônes / Cimetière /
La neige, qui fait quoi ? / Fin des travaux Villard-Noir /
L'écho des travaux / Écoles : aménagements Ad'AP / PLU

04 ACTUALITÉ

Les pompiers recrutent / Pour l'égalité numérique / État-civil /
Nouvelles implantations / Passeport, carte d'identité et PACS
en Mairie / Boutique en ligne Tougo / Élection sénatoriale

Territoire :

SDH pour améliorer le cadre de vie / 3 vérités sur mes déchets
2018 eau et assainissement à l'intercommunalité /
Rechargez votre véhicule électrique !

08 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

La Ville de demain se dessine

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : Rentrée, un nouveau rythme et
une bonne organisation /
Témoignages des directeurs d'école /
Partagez un moment en famille au cerf-volant ! /
Entretiens proviseur et principal

Solidarité :

Vous avez déjà pensé à l'ADEF ?
Collecte alimentaire / R' de récup'

16 LOISIRS

Sports : Floorball hockey fauteuil
Bourse aux skis CTM / CAPRG
3 Questions à Christophe Lanseur
Culture : Découvrez le spectacle autrement,
vivez-le vraiment !
Deux auteurs dans la Ville...
Retour en images : 111° Rosière

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Saison culturelle Le Coléo

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :**
Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :**
Mairie, Julien VIRLOGEUX - 360° Vision Photography, Gérard RIGHINI, Jeanne
FLEURENT, UCP, Sedi, Compagnie des Gentils, Thibault Larcher, Grési Birds, CAPRG /
Mise en page : AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :**
Services techniques / **Couverture :** Vue de Pontcharra

Parution trimestrielle : février - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales
Réalisation service Information / ISSN 0766-3455
Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.pontcharra.fr - mël : courrier@pontcharra.fr





01 - Le plein d'activités !

Suite à l'annulation du forum des associations en raison du mauvais temps, la Municipalité a proposé un repli aux associations au Coléo le samedi 9 septembre. Vous avez été nombreux à venir rencontrer les associations qui ont répondu massivement présentes.

02 - Séniors à l'honneur

Du 1^{er} au 7 octobre se déroulait la semaine bleue, dédiée aux séniors. De nombreuses animations étaient proposées, dont un atelier sur la psychologie positive au foyer Soleil.

03 - Belle première course !

La première course contre la montre organisée par l'UCP a rassemblé 142 participants constitués en individuel ou par équipe. Anthony Cheytion sort vainqueur et l'UCP a remporté le challenge René Pirodon.

04 - Nouvelle saison culturelle

Soirée de lancement de la nouvelle saison au Coléo le 29 septembre. Une prestation musicale et scénique très remarquée du Big Ukulélé Syndicate.

05 - De l'art au centre technique

Une fresque, réalisée dans le cadre du festival *Who Got the Flower ?!* ce printemps, habille dorénavant le mur du centre technique.



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

La rentrée scolaire 2017 restera celle du retour à la semaine des 4 jours largement plébiscité par les familles. D'ici à la fin de l'année d'autres dossiers importants pour l'avenir de notre ville s'annoncent : approbation du nouveau PLU, transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de communes, engagements de travaux d'amélioration du cadre de vie...

Le 14 septembre au Coléo, je me suis longuement exprimé sur ces sujets. Ce jour-là, vous avez

« L'efficience guidera nos décisions »

aussi découvert l'état de nos écoles. Les résultats du diagnostic réalisé sont sans appel : jamais entretenues par le passé, leur réhabilitation totale

s'avère aujourd'hui nécessaire. À l'aulne de ce constat, vous comprendrez qu'une réorientation de nos investissements s'impose, et ce dans un contexte budgétaire des plus complexe.

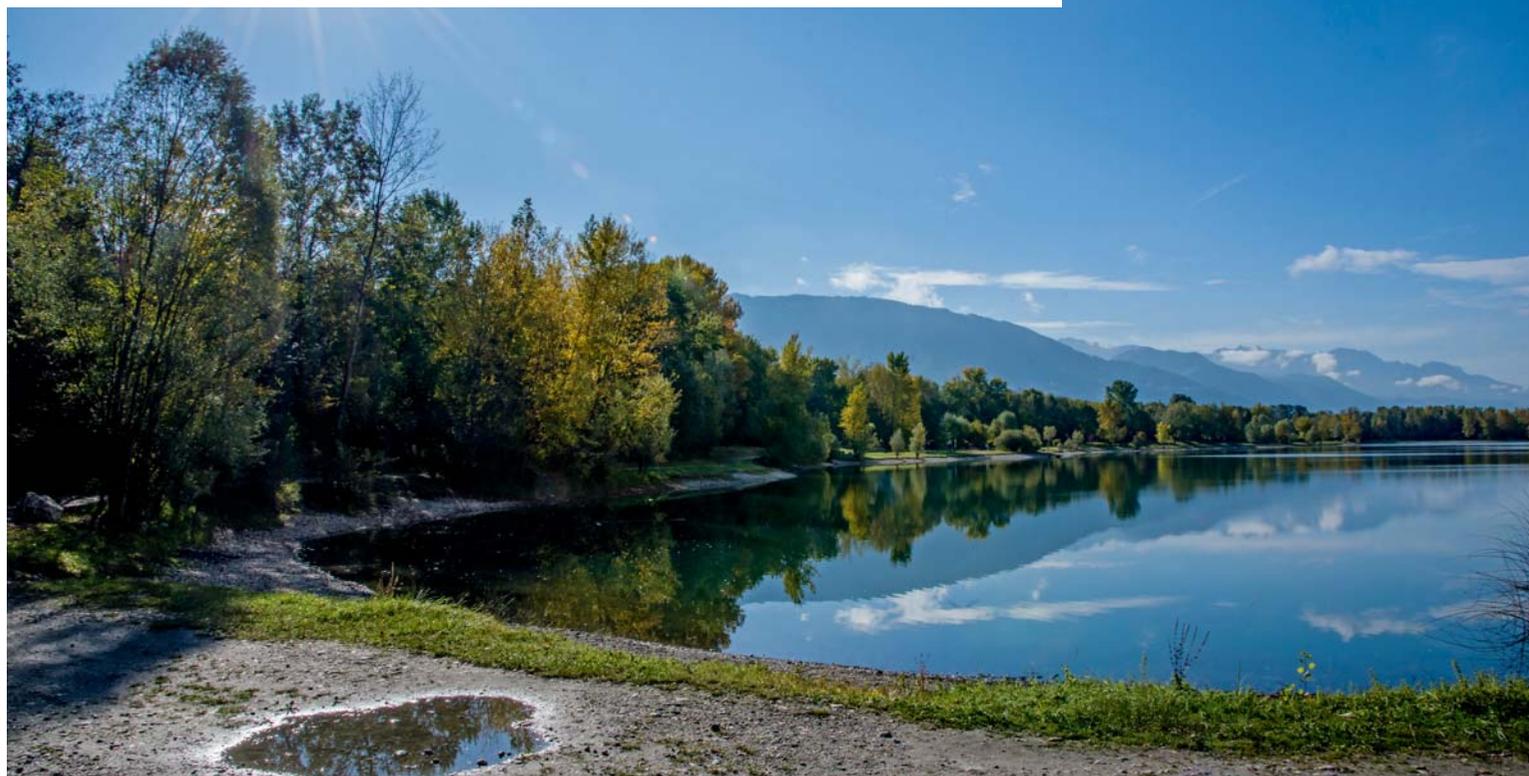
Les récentes décisions gouvernementales vont en effet peser lourdement sur le budget communal de 2018 auquel nous allons consacrer toute notre énergie dans les semaines à venir. Malgré les efforts importants déjà réalisés, la question du périmètre de nos services publics de proximité va inmanquablement se poser. Alors, toutes nos politiques publiques seront passées au crible, l'efficience guidera nos décisions, dans l'intérêt du plus grand nombre.

Nos priorités seront réaffirmées : l'éducation, la famille et l'amélioration de notre cadre de vie. Nous continuerons également à soutenir la vie associative et accompagnerons fortement les initiatives citoyennes innovantes qui émergeront.

Pontcharra est de nouveau regardée avec intérêt par les familles et les entreprises, pour son rayonnement et son dynamisme. Je m'en réjouis et soyez assurés qu'avec l'équipe municipale qui m'accompagne, nous poursuivrons nos efforts pour qu'à l'issue de ce mandat, la physionomie de notre ville ait changé.

[ISÈRE AMONT]

PLAN D'EAU DES LÔNES, VERS PLUS DE BIODIVERSITÉ



À partir de la fin du mois de novembre et jusqu'au mois d'avril, le Symbhi [Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère] viendra déposer dans le plan d'eau des Lômes, les matériaux issus des curages de l'Isère (sédiments déposés puis agglomérés au fur et à mesure des années). La partie nord du plan d'eau recevra ainsi environ 60 000 m³ de limon.

Cette opération, inscrite dans le projet Isère Amont, permettra de valoriser le plan d'eau. En effet, si à terme ces travaux ne seront pas visibles car le niveau de ce dernier ne changera pas, il sera moins profond sur cette zone, favorisant ainsi la biodiversité. Au printemps, le Symbhi finalisera l'opération avec des plantations. Quant à la digue

longeant le plan d'eau, les travaux de revêtement et de végétalisation seront effectués l'année prochaine.

L'INFO EN PLUS

Cette opération est réalisée sans gêner les manifestations prévues (cross Bayard et saison de pêche).

[ENTRETIEN]

CIMETIÈRE : LES RÈGLES ESSENTIELLES

LE CIMETIÈRE N'EST PAS UN LIEU PUBLIC COMME LES AUTRES. DERNIÈRE DEMEURE DE TOUT UN CHACUN, CE LIEU SE DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR DU RESPECT DÛ AU DÉFUNT COMME AUX FAMILLES. L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE EST DONC ESSENTIEL. MAIS QUI S'EN CHARGE ?

Un cimetière se compose de deux lieux : l'espace commun et la tombe. L'entretien et l'aménagement du premier incombe à la municipalité. Depuis que la loi a interdit l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, et ce pour préserver l'environnement et la santé de chacun, l'aspect général du cimetière a changé. En effet, les agents ne pouvant désherber l'ensemble du lieu à la main, de nouveaux aménagements sont parfois testés : mise en herbe et gestion différenciée, acceptation de certaines mauvaises herbes si elles ne sont pas invasives... La municipalité entretient régulièrement les deux cimetières de la commune. Une amélioration générale de leur aspect est donc en cours de réflexion. Quant à l'entretien de la tombe, elle est à la charge exclusive des familles. La pierre tombale doit être régulièrement nettoyée et la solidité de la sépulture doit être vérifiée. Si des altérations sont constatées, mettant en danger les autres usagers, les agents municipaux avertissent le concessionnaire afin qu'il procède aux réparations.



[CADRE DE VIE] [URBANISME]

VOILÀ LA NEIGE : QUI FAIT QUOI ?



La ville s'engage à déneiger en priorité les grands axes, l'accès aux services publics, les trajets des transports scolaires et l'accès aux hameaux.

Lorsque les axes principaux sont praticables, c'est au tour des axes secondaires. Le département déneige les routes dont il est responsable.



En tant que propriétaire ou locataire, pour la sécurité de tous, vous devez dégager les trottoirs devant chez vous, le long de votre propriété et ne pas rejeter la neige sur la chaussée (la neige doit être stockée de façon à ne pas gêner la circulation piétonne). Votre véhicule doit être équipé de manière adéquate afin de minimiser les risques d'accident.

[ÉCOLES]

AD'AP : LES AMÉNAGEMENTS DE CET ÉTÉ

À l'école Villard-Noir, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installée. À Villard-Benoît, deux rampes ont été aménagées : l'une pour l'accès à la ludothèque et l'autre pour l'accès au bâtiment principal. Dans l'école, un sanitaire pour recevoir les personnes à mobilité réduite a également été réalisé cet été. Ces travaux sont effectués dans le respect de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) engagée par la commune pour tous ses bâtiments recevant du public. Ces travaux se sont accompagnés de la démolition du logement de fonction et d'une mise en LED de certains pavés d'éclairage dans l'école afin d'économiser l'énergie.

L'ÉCHO DES TRAVAUX

À l'essai

En centre-ville, sur l'avenue du Granier, des feux clignotants ont été volontairement installés.

Il s'agit d'un test pour évaluer le comportement des automobilistes à cet endroit précis et valider une réflexion d'aménagement concernant la fluidité de la circulation.

Que la lumière !

La Ville souhaite remplacer les ampoules de son éclairage public par des LED afin de réaliser des économies d'énergie. Les premiers remplacements seront réalisés sur l'avenue de la Gare.

Pour Noël, la Ville s'illuminera, de début décembre à mi-janvier, sur le thème du grand Nord.



VILLARD-NOIR : FIN DES TRAVAUX EN DÉCEMBRE

Le réseau d'assainissement du hameau est en cours de raccordement au réseau collectif et de séparation du réseau d'eaux pluviales supprimant ainsi une source de pollution pour l'environnement. Début décembre sonnera la fin des travaux. En attendant, la rue Belledonne est fermée à la circulation (une déviation a été mise en place) et un déversoir d'orage est en cours d'installation (la possibilité de dévier les effluents en cas de forte pluie pour éviter l'encombrement des conduites). Les propriétaires auront alors deux ans pour se raccorder individuellement. **Information : M. Monin, Alp'Etudes - 06 82 87 67 50**



PLU : FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique s'est terminée le 19 octobre. De nombreux avis ont été recueillis pendant cette période. La Commune sera destinataire prochainement du rapport de conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ce document sera à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié des observations des habitants, sera approuvé par délibération lors du conseil municipal du 21 décembre 2017.

LES POMPIERS RECRUTENT



Dans le cadre d'une sensibilisation nationale aux gestes de premier secours, des sessions dédiées « aux gestes qui sauvent » sont organisées sur une des 7 casernes du centre de secours du Haut-Grésivaudan tous les premiers samedis du mois d'octobre 2017 à juin 2018.

Lors du 14 juillet, l'amicale des sapeurs-pompiers de Pontcharra a réalisé plusieurs démonstrations : manœuvre de désincarcération, présentation des véhicules... et initiations aux gestes d'urgence.

📷 Une galerie photos est consultable sur pontcharra.fr

Pour en savoir plus :

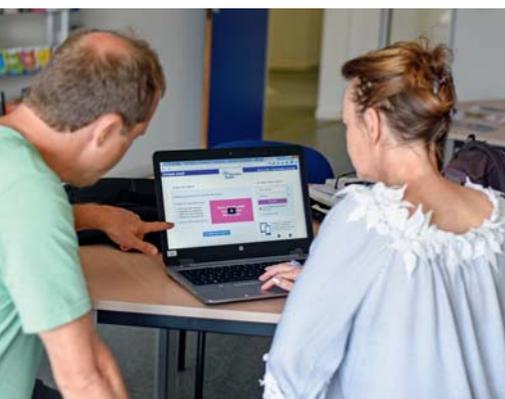
Les sapeurs-pompiers recrutent toujours des volontaires. Mél : gs.pontcharra.chef@sdis38.fr.

Informations sur : pompiers.fr ou sdis38.fr

POUR L'ÉGALITÉ NUMÉRIQUE

DE LA MI-JUIN À LA MI-SEPTEMBRE, UNE VINGTAINÉ DE PERSONNES A PARTICIPÉ AUX ATELIERS NUMÉRIQUES, ORGANISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, À LA MAISON DES SERVICES. L'OCCASION D'APPRENDRE À SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN.

« Convaincus que le numérique est une opportunité pour simplifier les démarches des familles dans leur quotidien, nous ne pouvons pourtant pas considérer que cette solution soit facilement accessible à tous » explique Cécile Robin, adjointe au Maire en charge de la communication. Ainsi pour permettre à chacun de réaliser sereinement ses démarches en ligne, des ateliers ouverts à tous et sans inscription ont



été organisés. « Les personnes possèdent souvent déjà un ordinateur ou un smartphone. Pourtant, elles se sentent démunies pour réaliser les démarches administratives. Elles sont venues avec un objectif : effectuer une déclaration en ligne, gérer un compte de prestations sociales, déposer un CV... et j'étais là pour les accompagner dans leur progression » poursuit Yann Garnier, animateur numérique à la Communauté de communes. Ces ateliers furent une première expérimentation dans le cadre d'une réflexion menée par les élus du territoire pour réduire la fracture numérique. « Parmi un ensemble d'actions pour favoriser l'inclusion numérique, l'objectif est de déployer des ateliers similaires sur l'ensemble du territoire » conclut Mme Rocca, élue en charge du numérique à la Communauté de communes.



État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de La Mairie.

- Lou PERRIER VARIN
- Jibril BEN AMMAR
- Gabin ABISSET
- Ryan LANVIN
- Chiara ARTIGLIA

Mariages

- Gérard COSTE & Françoise BEUGNIES
- Jason ALVES & Eurielle MANAI
- Reynald URBINATI & Perrine VANOOSTHUYZE
- Jonathan LOISEL & Alicia LEFEU
- Abdelkarim SADGUI & Margaux MALNOU
- Nicolas ORMANCEY & Véronique BINOT

Décès

- Geneviève GENIVET épouse DUFFÉAL
- Marcel MELOT
- Victorine DELLA NAVE épouse CIELI
- Annick LAMBERT épouse GADEN
- Juliette BOUCHET-MARQUIS épouse BUET
- Fernande FOUUDON veuve CHOQUELL
- Henri REVOL
- Antonio PEREIRA BASTO
- Roger GRIMOIS
- Marie-Annick CHÉREL

NOUVELLES IMPLANTATIONS

ORTHOPHONISTE

Florence Belliot vous accueille au
340 rue du Maniglier - **Contact : 06 63 11 37 67**

ECDC

Direction financière externalisée.
144, rue de la Ganterie, Le Polychrome.
Contact : 06 45 85 31 74

L'INFO EXPRESS

Le CMP [Centre Médico-Psychologique] adultes a déménagé 440 av. de la Gare. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous.

PACS : EN MAIRIE À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017

L'enregistrement des Pacs [PACTES Civils de Solidarité] sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

Informations : pontcharra.fr
service-public.fr

ZOOM SUR L'ÉLECTION SÉNATORIALE



Le Sénat c'est...

Le Sénat a le pouvoir d'examiner les projets et les propositions de loi, traités et autres conventions internationales. Mais il peut également modifier les textes adoptés par les députés de l'Assemblée nationale. C'est lui qui défend aussi les intérêts des collectivités territoriales (communes, départements et régions). Il forme avec l'Assemblée nationale, le parlement. Contrairement à l'Assemblée, le Sénat ne peut pas être dissout, et ce pour garantir la stabilité des institutions.

Le Sénat est composé de 348 sénateurs, élus pour 6 ans. 170 d'entre eux ont été élus en septembre. Depuis le 2 octobre 2017, le mandat de sénateur n'est pas cumulable avec une fonction exécutive locale.



Un sénateur c'est...

Le sénateur est élu au suffrage universel indirect par les grands électeurs (députés, conseillers municipaux départementaux ou même régionaux).

Pour être sénateur, il faut être candidat et... être élu. Trois conditions sont à respecter pour être candidat :

- avoir plus de 24 ans ;
- être éligible et ne pas être empêché par la loi ;
- être en règle avec le service national.

Le nombre de sénateurs à élire par circonscription varie en fonction du nombre d'habitants. 5 sièges étaient à pouvoir en Isère. Les sénateurs élus sont Michel Savin (Union de la droite), Frédérique Puissat (Union de la droite), Guillaume Gontard (candidat de la gauche), André Vallini (PS) et Didier Rambaud (LRM).

[FORMALITÉS]

VOTRE PASSEPORT ET VOTRE CARTE D'IDENTITÉ EN MAIRIE !

Avec le passage aux titres biométriques, l'obtention des cartes nationales d'identité et des passeports n'est possible que dans quelques communes du département... dont Pontcharra fait partie !

Vous pouvez faire votre demande à la Mairie, selon une démarche simplifiée. Pour obtenir un rendez-vous : connectez-vous sur pontcharra.fr, visualisez les créneaux disponibles et en quelques clics votre rendez-vous est fixé. Des méls et SMS de rappel vous seront ensuite envoyés. Le jour du rendez-vous, votre dossier doit être impérativement complet, sous peine de ne pas être traité. Vous devrez alors prendre un nouveau rendez-vous. La liste des pièces à fournir est consultable en ligne également.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur predemande-cni.ants.gouv.fr (vous remplirez le formulaire de demande ou de renouvellement directement en ligne). Trois agents sont dédiés à ce

service ouvert à tous (pas seulement aux habitants de Pontcharra ni même du Grésivaudan). Allevard, qui délivrait ce service, a donc cessé de le faire. Une autre commune dans le Grésivaudan devrait prochainement renforcer ce dispositif.



HORAIRES

Aux mêmes horaires d'ouverture de la Mairie avec deux créneaux spécifiques pour les rendez-vous des passeports et des cartes d'identité le lundi dès 13h et un samedi sur deux de 8h30 à 12h

Informations sur :

pontcharra.fr et service-public.fr

5 astuces pour gagner du temps

- 1- Anticipez le renouvellement de votre titre (les délais sont variables en fonction des périodes de l'année, avant l'été les délais sont inévitablement plus longs) ;
- 2- Effectuez en ligne votre prise de rendez-vous : pontcharra.fr. Aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone ou sur place ;
- 3- Préparez votre dossier avec l'ensemble des pièces justificatives demandées avant de venir en mairie ;
- 4- Faites une pré-demande en ligne sur : predemande-cni.ants.gouv.fr ;
- 5- Achetez en ligne le timbre fiscal : timbres.impots.gouv.fr.

[TOUGO]

BIENVENUE SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE !

TouGo vous propose un service en ligne pour l'achat de votre titre de transport. 24h/24h, où que vous soyez et sur n'importe quels supports (tablette, smartphone), vous pouvez acheter et recharger votre titre de transport sur votre carte Oûra. Simple et pratique, un guide vous indique la marche à suivre à la première connexion. Le relais-vente à l'office de tourisme continue de vous rendre ces mêmes services, tandis que l'agence de transport à la Mairie restera ouverte jusqu'au 20 décembre uniquement les mercredis de 9h à 12h.

Vente en ligne : tougo.fr



[HABITAT]

GÉRER ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

LA COMMUNE ET LA SDH [SOCIÉTÉ DAUPHINOISE POUR L'HABITAT] ONT SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AFIN DE MIEUX COORDONNER LES ACTIONS DE TOUS LES ACTEURS QUI GÈRENT LE CADRE DE VIE DES QUARTIERS.



La gestion d'un quartier et de son patrimoine ne s'impute pas à l'unique bailleur social ou à la responsabilité seule de la commune. Or dans une gestion faisant intervenir plusieurs partenaires, il est primordial de bien se coordonner. La Commune et la SDH ont ainsi signé une nouvelle convention pour une gestion partagée du patrimoine. Elle définit de façon précise les responsabilités de chacun permettant ainsi une meilleure coordination des interventions des prestataires et des acteurs. Un comité de suivi a donc été formé et se réunira chaque mois pour apporter, dans une gestion concertée, des solutions. Cette convention a pour objectif d'améliorer la qualité de vie en étant au plus près des besoins et des préoccupations des habitants.

En chiffre

463 logements répartis dans 9 résidences sont gérés par la SDH sur la Commune

[ENVIRONNEMENT]

3 VÉRITÉS SUR MES DÉCHETS

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DE COLLECTE DU SIBRECSA EST EN VIGUEUR. VOTRE BAC COMME LE CONTENU DE VOTRE POUBELLE DOIVENT RÉPONDRE À DES NORMES. 3 QUESTIONS POUR VOUS RÉPONDRE...



Un nouveau bac, dépense inutile ?

Ce bac à la norme NF EN 840 – de 1 à 6 – c'est l'assurance qu'il puisse être préhensible par le système de lève-conteneur dont les camions sont équipés. Les bacs non-conformes obligent les agents à se baisser, soulever des poids et donc potentiellement se blesser. Seuls les bacs préhensibles sont collectés.

Tous les déchets vont-ils au même endroit ?

Les ordures ménagères vont au centre d'incinération et sont incinérées en direct. Aucun tri ne peut être effectué pour des raisons techniques, de coût, de temps, de sécurité (sibreca.fr).

- Les déchets type gravats, déchets verts, mobilier, déchets électriques etc. sont à apporter en déchetterie où ils seront traités ou valorisés. Les végétaux récoltés vont sur la plateforme de compostage industrielle à Francin par exemple.
- Les emballages recyclables (cartons, bouteilles plastiques, boîtes de conserve...) et les papiers déposés dans les conteneurs de collecte sélective sont triés et conditionnés au centre de tri avant d'être acheminés vers les usines de recyclage.

- Le verre est envoyé directement dans les verreries.
- Enfin, les déchets de soins piquants sont à apporter en pharmacie pour des raisons de sécurité. (www.dastri.fr)

Aucune solution pour mes gros encombrants ?

L'abandon de gros encombrants (mobilier, matériel ménager hors d'usage...) dans la rue est puni par la loi. Mais des solutions existent ! Un ramassage est assuré tous les premiers mercredis du mois, uniquement sur inscription auprès de la **Direction des Services Techniques**.

pontcharra.fr/quotidien/cadre-de-vie/assainissement-et-dechets



[INTERCOMMUNALITÉ]

2018 : L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT CONFIÉS À L'INTERCOMMUNALITÉ



Une opération de captage sur la commune cet automne.

Le transfert d'une compétence communale à l'intercommunalité n'est pas une décision prise par les élus locaux mais par l'État, notamment via la loi NOTRe (La loi n°2015-991 du 7 août 2015). L'eau et l'assainissement seront ainsi transférés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Mais anticipant la loi, la Communauté de communes y travaille depuis 2015. Une commission

se réunit régulièrement pour préparer ce transfert et assurer une continuité du service public pour tous. Les réflexions sont notamment en cours concernant une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire pour une application échelonnée dès 2018.

Pour rappel, pour la compétence économie, la communautarisation de l'ensemble des zones

d'activité est effective depuis janvier 2017. La Communauté de communes est donc le partenaire privilégié des entreprises, facilitant les conditions de leur implantation, leur création et leur développement dans un seul but : favoriser la création d'emplois sur le territoire.

[ENVIRONNEMENT]



RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE !

Une borne de recharge accélérée pour voiture électrique sera disponible cet automne sur le parking de la mairie. Installée par le SÉDI [Syndicat des Énergies De l'Isère], cette borne publique est équipée de deux points de charge de 22kw. Elle est ainsi compatible avec tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables équipés d'un cordon de type T2 (standard européen). Pour l'utiliser, il faut être détenteur d'un badge à commander gratuitement sur www.sedi.fr. Grâce à lui, vous pourrez recharger votre véhicule sur toutes les bornes publiques en Isère et dans le réseau eborn (Haute-Savoie, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes).

En chiffres

1 HEURE

Pour recharger son véhicule

3 € PRIX UNIQUE

quelle que soit la durée de recharge

- de 8 km

séparent la borne de Pontcharra avec celle du Cheylas

160 BORNES INSTALLÉES

en Isère d'ici début 2018

BRÈVES DU CONSEIL

[CONSEIL MUNICIPAL]

Nouvelle composition des commissions

Les commissions ont été restructurées notamment suite à un changement de conseillers municipaux. Ainsi, 10 commissions sont constituées pour décider des projets à engager.

- Finances : 14 membres dont Christophe Borg, le Maire, et 3 conseillers municipaux de l'opposition.

Les autres commissions comptent 6 membres dont 1 membre de l'opposition :

- travaux urbanisme et informatique ;
- information et communication ;

- enfance et jeunesse ;
- emploi, insertion et handicap ;
- culture, patrimoine et tourisme ;
- état civil, cimetières ;
- association ;
- ressources humaines ;
- action sociale.

Plus d'infos sur pontcharra.fr

CHANGEMENT DE TARIFS

La solution de garde proposée aux familles le mercredi matin prévoyait une amplitude horaires de 8h30 à 11h30. Cette dernière a dû être élargie de 7h30 à 12h pour répondre aux besoins des familles. Les tarifs ont donc été ajustés.

[SÉCURITÉ]

Participation citoyenne : 1^{re} phase votée

La participation citoyenne est un dispositif qui vise à rassurer les habitants, à améliorer la réactivité de la gendarmerie et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Il n'a aucune vocation à se substituer aux forces de l'ordre. Les habitants, volontaires, seront vigilants notamment vis-à-vis des logements inhabités temporairement, du ramassage du courrier des vacanciers... Le Conseil a autorisé la mise en place de la première phase de ce dispositif : un diagnostic sera réalisé par les gendarmes avant l'organisation d'une réunion publique.

[VIE MUNICIPALE]

Nouvelle conseillère municipale de l'opposition



Suite à la démission de Bruno Mathon, **Karen Didier** devient Conseillère municipale de l'opposition. Elle siègera à la commission information et communication ainsi qu'à celle de la culture, du patrimoine et du tourisme.

[RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2016]

Sibreca

Le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets du Sibreca a été présenté au Conseil du 28 septembre. Le Sibreca est en charge de la collecte et du traitement des déchets pour 46 communes. Il est consultable sur sibreca.fr sous l'onglet Sibreca puis rapports d'activité.

Eau et assainissement collectif

Les rapports sur le prix et la qualité du service d'eau potable et sur l'assainissement collectif ont été adoptés au Conseil du 28 septembre.

Sabre

Le rapport annuel du Syndicat d'assainissement du Bréda fut présenté.

Ces rapports sont consultables en Mairie ou sur pontcharra.fr

[EMPLOI]

Service civique

Les élus ont voté la sollicitation d'agrément auprès de la direction départementale pour accueillir les demandes de service civique. Depuis le 1^{er} octobre, des jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme peuvent s'engager auprès de la collectivité pour des missions de 6 à 12 mois. Ce service civique donne lieu à une indemnité.

Renseignements sur pontcharra.fr et service-civique.gouv.fr

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Un début d'année scolaire qui nous laisse sans voix, les fêtes communales de l'été qui sont passés inaperçues, un 14 juillet sans ferveur et sans animation malgré une météo magnifique... Une fête de la Rosière dont la date change chaque année depuis 3 ans (pour revenir à la date initiale : fin Août).

Il faut s'y résoudre le manque de communication et les changements opérés par la majorité.

Sans oublier notre jumelage avec Rovasenda depuis 1973 qui est mis en péril par cette majorité.

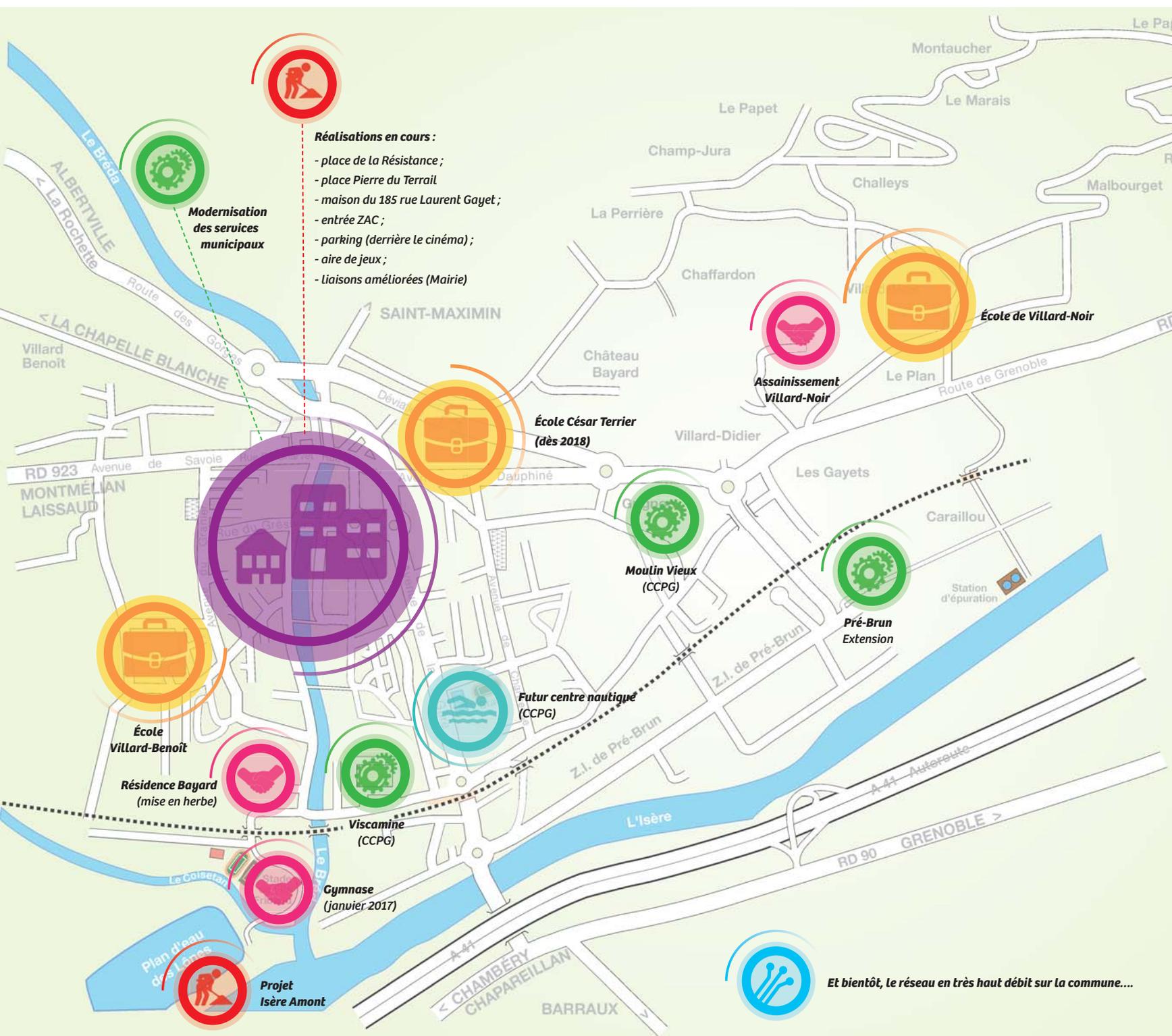
En tant que membre de l'opposition nous continuerons à nous battre afin que Pontcharra reste une ville dynamique et ne devienne pas cette ville dortoir qu'elle semble devenir du fait de cette majorité.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontain(e)s : William Bachelet 06 12 35 36 88 ; Franck Bernabeu 06 82 81 22 55 ; Jeannine Buch 04 76 71 92 97 ; Karen Didier ; Joseph Mas 06 37 18 18 19 ; Ramon Munoz 06 31 11 30 70

[PROJETS]

LA VILLE DE DEMAIN SE DESSINE

LES BUDGETS SONT CONTRAINTS PAR UN CONTEXTE NATIONAL DIFFICILE (BAISSE DES DOTATIONS NOTAMMENT). LA VILLE EST SORTIE DE LA ZONE D'ALERTE DE LA PRÉFECTURE CETTE ANNÉE MAIS LES ÉLUS NE SONT PAS MOINS ATTENTIFS AUX DÉPENSES. LE CAP EST GARDÉ SUR UN OBJECTIF ESSENTIEL : AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE, QUOTIDIENNEMENT... ET POUR LONGTEMPS.





NEUTRALITÉ ET TRANSPARENCE POUR DES PROJETS DURABLES

La Commune a mandaté des cabinets indépendants pour la réalisation de son audit financier et de son étude de programmation des groupes scolaires. Ainsi le cabinet *Calia Conseil* a audité les comptes de la Ville et a présenté la situation financière à mi-mandat lors de la réunion du 14 septembre. Le cabinet *Dyn'amo*, effectuée, quant à lui, une étude de programmation sur les groupes scolaires. La programmation est une démarche qui vise à réunir l'ensemble des conditions nécessaires à la réalisation d'un projet. Consciente que les groupes scolaires présentaient des besoins de restructuration, l'équipe municipale a fait le choix de s'appuyer sur un outil d'aide à la décision pour une démarche maîtrisée et de qualité. Le cabinet a commencé par réaliser un diagnostic global sur l'ensemble des groupes scolaires qu'il est donc venu expliquer.

Entretien de Christophe Borg, le Maire, lors de la réunion publique du 14 septembre.

La situation financière de la Ville est revenue à un certain équilibre, pourtant vous ne semblez pas vous réjouir ?

Je suis fier du travail accompli pour sortir notre commune de la zone d'alerte et dégager de l'investissement. Des efforts conséquents ont été fournis depuis le début du mandat pour réaliser des économies tout en maintenant le niveau de service aux habitants. Nous dépensons moins et mieux. Mais des contraintes pèsent sur nos finances : les baisses de dotations, de subventions de la part de la Communauté de communes, l'absence de recettes fiscales (suppression de la taxe professionnelle...) et les annonces récentes du gouvernement sur la taxe d'habitation ne sont pas de bons augures pour les finances des collectivités. Dans ce contexte évolutif, notre budget est en constante redéfinition tout comme nos priorités. Nous avons annoncé des projets que nous ne réaliserons pas faute de moyens mais aussi parce que d'autres se sont imposés à nous. C'est comme dans un foyer : vous aviez projeté de changer de voiture et c'est le remplacement du chauffe-eau qui devient urgent.

Les écoles sont votre projet phare ?

Oui parce que c'était un engagement de campagne de mettre l'accent sur la jeunesse et les écoles. Nous devons lancer l'Ad'Ap sur les groupes scolaires mais nous ne pouvions pas lancer des travaux d'accessibilité sur des bâtiments mal entretenus. Nous avons fait appel à un cabinet extérieur pour établir un diagnostic malheureusement sans appel : écoles anciennes pour la plupart peu entretenues, école récente mais de mauvaise qualité. Par le passé, la Ville a construit beaucoup d'équipements sans anticiper l'entretien que suppose un tel patrimoine. Pour remettre en état l'ensemble des écoles, il faudrait consacrer un budget de 12 millions.

« Dans ce contexte financier contraint et évolutif, il nous faut pourtant agir »

Nous ne les avons pas. Pourtant il faut agir. Un plan pluriannuel est entamé dès aujourd'hui et jusqu'en 2028 avec un investissement de près de 4,7 millions d'euros sur ce mandat.

Pourquoi commencer les travaux par César Terrier 2 ?

César Terrier 1 et 2 comptent le plus grand nombre d'élèves. Puis il s'agit de l'école du centre, sa rénovation s'inscrit ainsi dans une autre priorité : l'embellissement du cœur de la Commune. De nouvelles enseignes se sont installées dynamisant par là même ce dernier et des travaux sont en cours.

Les équipes enseignantes seront associées à ces rénovations ?

Oui je le souhaite. Les travaux à engager, c'est notre décision, c'est là mon devoir. Cependant, je souhaite que lorsqu'arrivera la phase d'organisation des écoles, il y ait une vraie concertation. Ce sont les enseignants qui doivent décider comment l'école s'organise.

On parle de rénovation des bâtiments mais sur la politique jeunesse allez-vous aussi investir ?

Cette rentrée a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours. Un engagement important pour nous et pour les familles ainsi que les enseignants qui y étaient favorables à + de 76 %. Mais dans ce contexte fiscal évolutif, c'est toutes les politiques qui seront réévaluées dès cet automne avec

la préparation du débat d'orientation budgétaire. Nous devons définir nos actions en globalité.

Deux auteurs dans ce magazine décrivent une commune à taille humaine mais ayant tout d'une grande. Qu'en pensez-vous ?

Pontcharra assume aussi son rôle de centralité dans le Grésivaudan. Des projets importants de la Communauté de communes se développent ici et nous avons de nouveau la possibilité d'établir les cartes d'identité et les passeports en Mairie. On retrouve un certain dynamisme (c'est le retour qu'on m'en fait). Nous ne sommes plus un village mais nous ne sommes pas encore une Ville. Cela nous permet d'avoir un cadre de vie agréable, presque rural, avec des infrastructures et des services importants. C'est ce que nous essayons chaque jour de préserver et d'améliorer.

En chiffres

DETTE PAR HABITANT

2014 → **1413 €**

2017 → **994 €**

9 MILLIONS €

d'investissements pour
la fin du mandat

LES ÉCOLES : RÉNOVATION ET EXTENSION



Un plan pluriannuel 2017-2028 a été établi pour la conservation de trois groupes scolaires sur la Commune : César Terrier 2, Villard-Benoît et Villard Noir. Le projet se décline en trois phases dont la première concerne l'école César Terrier 2.

César Terrier en un seul groupe

César Terrier 1 sera transféré définitivement à César Terrier 2. Le bâtiment sera entièrement rénové et de nouvelles salles de classe seront créées à l'étage.

Villard-Benoît : rénovation et extension

La seconde étape concerne l'école Villard-Benoît qui sera donc entièrement rénovée et une extension sera réalisée.

Villard-Noir, entièrement rénovée

Enfin, l'école de Villard Noir sera rénovée. À l'issue de ces travaux, la classe de maternelle actuellement à César Terrier 2 reviendra à Villard Noir.

L'amélioration de la capacité des cantines est également prévue.

Enfin, des aménagements aux abords de l'école César Terrier 2 seront réalisés dans le cadre de ces travaux notamment pour améliorer le stationnement.

En chiffre

4,7 MILLIONS €

pour les écoles
d'ici 2020

LE CENTRE-VILLE DESSINE SES NOUVEAUX ESPACES

La requalification du centre-ville avait aussi été annoncée. Si la démolition de la maison du 185 rue Laurent Gayet se fait attendre pour des raisons légales (qui ne sont pas imputables à la Ville), de nombreux aménagements sont pourtant en cours pour améliorer le cadre de vie. Un peu plus de 1,5 million d'euros d'ici 2020 y sera consacré.

Pour la sécurité des piétons

Des travaux seront entrepris dès l'été 2018 pour rendre la circulation moins compliquée au carrefour de la Résistance. Si la création d'un giratoire est impossible en raison du manque de place, le parvis de la banque sera réduit pour améliorer la visibilité et la fluidité du trafic. Un plateau surélevé sera positionné à la hauteur de la pharmacie pour ralentir la circulation. Le stationnement sera également réaménagé avec une entrée et une sortie distinctes.

Pour la commodité des automobilistes

Un parking provisoire en bicouche sera réalisé à l'arrière du cinéma. Le parking de La Poste sera réorganisé à la suite de la démolition de

la maison du 185 rue Laurent Gayet. Un espace végétalisé prendra la place de cette maison.

Pour le bonheur des petits

Les WC publics et le mur d'enceinte ont été démolis devant l'ancienne gendarmerie.

Un espace végétalisé viendra alors remplacer le parking et une aire de jeux pour les jeunes enfants sera créée. La liaison piétonne entre le parking de la Mairie et cet espace sera améliorée.

Pour une nouvelle vitalité économique

La Ville connaît un nouvel élan économique. Le centre-ville compte de nouvelles enseignes tout comme l'avenue de la gare et l'entrée de ville autour du Super U. C'est dans ce secteur, à la place du restaurant d'entreprises, que l'enseigne Mac Donald viendra s'installer, générant 35 emplois.



En chiffre

1,5 MILLION €

pour le centre-ville
d'ici 2020

[RENTRÉE]

UN NOUVEAU RYTHME ET UNE BONNE ORGANISATION



Le calendrier était serré. Alors que le 1^{er} juin, les dossiers d'inscription pour les services périscolaires (garderie et restauration) étaient à remettre, la consultation était lancée auprès des enseignants et des familles pour un retour à la semaine de 4 jours. 76 % d'opinions favorables ont été exprimées. L'engagement devait être tenu et les services scolaire et périscolaire ont relevé ce défi. « Une bonne organisation était à déterminer avec deux problématiques majeures : mettre en place un accueil de loisirs le mercredi matin et modifier le transport scolaire du soir » souligne Claudine Peirazeau, Responsable de la direction enfance, jeunesse, scolaire et handicap. Ces deux services incombent à l'intercommunalité. Cette dernière n'a pas souhaité élargir l'offre de garde de l'accueil de loisirs du Haut-Grésivaudan à Saint-Maximin au mercredi matin. La Ville a donc mis en place un accueil communal, tous les mercredis matin à César Terrier, de 7h30 à 12h. Quant au transport, la Communauté de communes ne pouvant financer le

coût supplémentaire (non budgété sur 2017), la Commune était prête à le prendre en charge. Finalement la Communauté de communes viendra soulager cet effort. Le retour à la semaine de 4 jours aura également permis la reprise du sport scolaire le mercredi matin avec l'USEP [Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré] et la possibilité pour les équipes techniques d'intervenir toute la journée du mercredi dans les écoles, en cas de besoin.

En chiffres

788 ENFANTS

399 À CÉSAR TERRIER

347 À VILLARD-BENOÎT

42 À VILLARD-NOIR

382 DOSSIERS

déposés à la **restauration scolaire**

308 DOSSIERS

déposés au **périscolaire**

40 ENFANTS

au **centre de loisirs** le mercredi matin
(capacité limitée)



TÉMOIGNAGES

Denis Dibidabian,
Directeur de
l'école élémentaire
César Terrier



« *Un nouveau
projet d'école
2018-2022* »

« Enseignant depuis 20 ans, j'étais également directeur de l'école de Barraux depuis 2012 avant d'arriver à César Terrier cette rentrée. J'enseigne toujours à la classe de CM1/CM2. Je prends aujourd'hui mes fonctions dans une année charnière. En effet, un nouveau projet d'école est à réaliser pour la période 2018-2022. Un bilan des années passées doit être établi pour proposer de nouvelles actions selon les besoins des élèves. Je travaille aussi avec les autres écoles et avec le Collège évidemment pour préparer la suite du parcours des enfants. Mes missions de directeur ? Faire le lien avec les institutions, les associations, être coordinateur d'équipes, communiquer et organiser. J'apprécie cette fonction surtout qu'elle n'est pas exclusive, je suis aussi un enseignant. »



Catherine Argoud,
Directrice de
l'école maternelle
César Terrier

« *Bienvenue
à bord* »

« Institutrice depuis 30 ans dans le Grésivaudan et habitante de la vallée depuis de nombreuses années, j'enseigne dans une classe de moyenne section mais j'ai le vendredi pour me consacrer entièrement à la direction de l'école. J'ai eu un très bon accueil de la part des équipes et l'ancienne directrice, partie à la retraite, a pris le temps de me faire découvrir la fonction avant de me confier les clés de l'école. En tant que directrice, j'aime définir mon rôle comme celui d'un capitaine de bateau. Nous avons tous embarqués, le 4 septembre, avec les 161 élèves que nous devons emmener vers un parcours d'apprentissage heureux. »

[PETITE ENFANCE]

PARTAGEZ UN MOMENT EN FAMILLE AU CERF-VOLANT !



Envie de rencontrer d'autres parents ? De partager vos questionnements ? De vivre un moment avec votre enfant en dehors de la maison ou de le laisser évoluer avec d'autres enfants quelques heures ? Le Cerf-Volant est le lieu que vous cherchez. Il accueille, gratuitement, les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent (parent(s), grand-parent, oncle, tante...) pour un moment d'échanges, de rencontres et de jeux. « Ni halte-garderie,

ni crèche, ni ludothèque, ce lieu est un espace de vie dans lequel on prend le temps de partager, d'observer et d'accompagner l'enfant vers l'autonomie... les futurs parents sont aussi les bienvenus » rappelle Pascale Martin, coordinatrice du Cerf-Volant. Une équipe professionnelle est à votre disposition et vous offre une écoute attentive. La libre fréquentation, l'anonymat et la confidentialité sont parmi les valeurs de fonctionnement de ce lieu.

Informations pratiques :

Lundi, mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30 (fermé pendant les vacances scolaires).

Le cerf-volant est un service géré par Le Grésivaudan.

1 rue du Pontet.

Tél. 06 88 86 49 69

laep.pontcharra@le-gresivaudan.fr

[LYCÉE] [COLLÈGE]

ENTRETIEN AVEC LES NOUVEAUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT DU SECONDAIRE



René-Paul Sanchez,
proviseur du lycée Pierre du Terrail

**« Faciliter les projets,
observer, puis impulser »**

« J'arrive de Colombie où j'ai passé six ans à Cali, en tant que proviseur du lycée français Paul Valéry. Avant de partir, j'étais proviseur au lycée Chaptal à Mende (Lozère) et auparavant proviseur-adjoint au lycée Georges Clémenceau (Montpellier). Entré dans l'Éducation nationale en 1993, après une carrière comme cadre dans le secteur privé, je suis devenu personnel de direction en 2000. Je suis ravi de prendre la direction du lycée. Situé dans un environnement naturel et patrimonial exceptionnel, il offre un bel éventail de langues et d'options (arts plastiques, théâtre, section européenne, athlétisme, danse, ...) son taux de réussite au bac est louable (97 % cette année). Il semble y faire bon vivre pour les élèves comme pour les équipes. Le projet pédagogique est à définir : il est important de comprendre avant d'impulser. Cette année est donc une année d'observation où je faciliterai les projets. De plus, je reprends le suivi de la construction du restaurant scolaire avec sa cuisine et celle de l'internat ainsi que le projet de restructuration des bâtiments existants. En Colombie, j'ai eu la chance de diriger le projet de nouvelle implantation du lycée : une riche expérience. »



Jean-Luc Lespine,
principal du collège Marcel Chêne

**« On entre dans l'histoire
d'un établissement »**

« Natif de l'Isère, j'ai été gestionnaire-agent-comptable et enseignant pendant 18 ans à Cambrai dans le Nord. Puis j'ai occupé les postes de proviseur-adjoint et principal en Haute-Savoie et en Savoie. Ma première impression a été de constater l'ancienneté du bâtiment. Quoique très bien entretenu, il mérite une cure de jouvence. D'ailleurs, pendant les vacances d'automne, le toit du bâtiment de la SEGPA sera rénové, présageant d'autres travaux de la part du Conseil départemental. Fort bien accueilli, j'ai eu l'agréable rencontre d'équipes motivées et d'élèves sympathiques. En tant que principal, j'influence une dynamique, j'assure la coordination des projets et la motivation des personnels avec pour objectif la réussite des élèves. Le projet pédagogique présente ainsi trois axes importants : un parcours de réussite individualisé, un parcours citoyen et un parcours fluide et ambitieux pour une orientation choisie. Quand on arrive dans un établissement, on entre dans son histoire, on s'imprègne de son vécu, de son ambiance, des projets en cours, avant d'y apporter son analyse, son expérience, le tout dans la concertation bien évidemment. »

[EMPLOI]

VOUS AVEZ DÉJÀ PENSÉ À L'ADEF ?

L'ADEF [ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION] PERMET DE METTRE EN RELATION PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS AVEC DU PERSONNEL COMPÉTENT ET FORMÉ POUR DES MISSIONS DIVERSES. L'OBJECTIF POUR LES SALARIÉS : S'INSÉRER DURABLEMENT DANS LA VIE ACTIVE. VOUS AVEZ CERTAINEMENT DES MISSIONS À LEUR CONFIER...

« Faire appel à l'ADEF quand on est un particulier, une entreprise ou une collectivité, c'est l'assurance d'un travail de qualité encadré par un contrat simple. Mais c'est aussi avoir une action sociale et solidaire pour le développement de l'emploi local » introduit Véronique Wycart, chargée de développement. L'association propose de nombreuses missions dans divers domaines : agent d'entretien, aide jardinier, maîtresse de maison, petite enfance, animateur périscolaire, déménageur et autres services auprès des particuliers... Ainsi, les entreprises, les collectivités comme les particuliers peuvent s'adresser à l'ADEF pour trouver la personne qui viendra les aider. Une seule règle, la personne ne vient pas avec son matériel : elle utilise celui du client, sur place.

Simple et flexible, dès 2 heures de travail

Vous souhaitez de l'aide pour votre déménagement ? Une aide pour votre restaurant d'entreprise ? Vous cherchez quelqu'un pour entretenir votre jardin ou les espaces verts de votre établissement ? Quelques heures de repassage à faire ? L'ADEF est votre partenaire privilégié. « En préalable, nous recueillons vos besoins. Nous vous mettons ensuite en relation avec le futur salarié et nous évaluons régulièrement le travail effectué avec des questionnaires de satisfaction » poursuit Véronique Wycart. De plus, les contrats commencent à partir d'un besoin de



2 heures. Et les heures sont calculées et vérifiées sur une feuille complétée à chaque mission, validée en fin de chaque mois « une flexibilité et une simplicité administrative qui sont notre marque de fabrique » conclut Véronique Wycart.

Inaugurés le 11 octobre, les nouveaux locaux de l'ADEF Grésivaudan - Antenne de Pontcharra se situent 83 rue de La Ganterie - Tél. 04 76 13 57 84 Site Internet : adef-gresivaudan.fr

[COLLECTE ALIMENTAIRE]

VOTRE GÉNÉROSITÉ TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS !

4,2 tonnes de denrées ont été recueillies par la banque alimentaire lors du week-end de collecte nationale en 2016. « Les charrapontains sont généreux, nous les remercions énormément » précise Marie-Christine Rivaux, présidente de l'association Équilibre qui s'occupe de cette collecte et de l'Épicerie sociale.

Cette année, le **vendredi 24** et le **samedi 25 novembre**, une vingtaine de bénévoles de l'association seront présents dans les trois grandes surfaces de la Ville : Carrefour contact, Lidl et Super U. Les besoins sont variés et multiples mais Marie-Christine Rivaux souligne « les couches et les conserves de poissons sont toujours des produits qui nous manquent ». Ces denrées sont complétées avec les produits frais récupérés tous les mardis matin à Sassenage et distribués tous les mardis après-midi à l'Épicerie sociale rue du Docteur Charvet. Équilibre est l'une des seules associations dans le département à ne pas remettre la collecte à la banque alimentaire départementale située à Grenoble, mais à la garder pour la distribuer à Pontcharra.



26 nov.
REPAS DES AÎNÉS
12H AU COLÉO

Pour le repas, un service de transport est mis à votre disposition.

Informations et inscriptions
auprès du CCAS : 04 76 97 11 65

Distribution des paniers gourmands les 11 et 12 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h en Mairie.

[LIEU UNIQUE]

25 TONNES D'OBJETS DÉTOURNÉS DES BENNES



A OUVERT SES PORTES EN JUIN 2017... ET DEPUIS ELLE CONNAÎT UNE TRÈS BONNE FRÉQUENTATION. RETOUR SUR UNE ASSOCIATION QUI VALORISE L'OBJET TOUT COMME L'HUMAIN.

Les objets ici ne sont pas présentés sur des étagères mais mis en valeur comme dans une boutique de décoration : table dressée, bouquets de fleurs dans les vases... *R' de récup'* sauve les objets d'un délaissement définitif pour leur donner une seconde chance. « Nous récupérons les objets en bon état, le petit électronique par exemple est très demandé, nous les nettoyons et revalorisons avant de les vendre à petits prix » précise Céline Mirabé, Directrice de la Recyclerie. Pour les récupérer, l'association compte sur les dons mais est également présente tous les mercredis matin à la déchetterie. « Nous formons tout un réseau de guetteurs et repreneurs. Les agents en déchetterie nous ont intégré comme une alternative au fait de jeter purement et simplement. Ils proposent ainsi aux personnes de nous déposer les objets. »

Des bénéfiques pour l'emploi

En face de la maison des services, dans un local remis à neuf, le lieu n'est pas de passage mais de convivialité. « Nous offrons le café aux personnes qui

viennent acheter. Les familles restent, discutent, les enfants jouent... L'objectif était aussi de faire un lieu d'échange et de partage. Il y a une très grande mixité sociale, c'est ce qui fait de *R' de récup'* un lieu unique ! » poursuit Céline Mirabé. Des ateliers relooking de meubles seront prochainement également organisés. 11 personnes sont salariées de l'association à ce jour, dont 9 en insertion puisque la recyclerie a été labellisée Chantier d'Insertion. « Notre démarche est d'abord sociale et solidaire mais aussi environnementale et bien entendu économique : nous favorisons l'emploi local et nos bénéfiques sont réinjectés directement dans l'association pour de l'investissement et de l'emploi » explique Céline Mirabé.

Site Internet : rderecup.com/  [rderecup](https://www.facebook.com/rderecup)



Horaires de fonctionnement

OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi : 10h-17h30

Vendredi : 10h-17h30

Samedi : 9h30-13h

LES APPORTS EN DÉCHETTERIES :

Mercredi : 9h-11h30

LES APPORTS À LA RECYCLERIE :

Mardi : 13h-17h,

Mercredi à vendredi : 10h-17h30,

Samedi : 9h30-13h

[HANDISPORT]

COUP DE PROJECTEUR SUR LE FLOORBALL HOCKEY FAUTEUIL



Entraînements

Gymnase de l'île Fribaud

ENFANTS (dès 12 ans) :
mercredi : 18h – 19h

ADULTES :
mercredi : 19h – 20h / vendredi : 19h – 21h


CETTE ANNÉE, LE FLOORBALL HOCKEY FAUTEUIL FAIT SON APPARITION À PONTCHARRA. VENU DES PAYS NORDIQUES ET INSPIRÉ DU HOCKEY, IL SE JOUE EN FAUTEUIL ET EN SALLE, AVEC UNE CROSSE ET UNE BALLE.

Loïc Souillet qui a découvert la discipline en centre de rééducation, en est l'initiateur. Désireux de poursuivre le sport à sa sortie du centre, encouragé par son épouse, il fonde avec deux camarades – tétra- et paraplégique, le club des *Grési Birds*. Rapidement, ils sont rejoints dans l'aventure par un ami valide qui intègre le bureau de l'association.

L'ouverture avant tout

Le floorball hockey fauteuil est ouvert à tous : valides et non valides, réunis sur un même terrain et dans un même effort. Pour Loïc Souillet, cette mixité est au cœur du projet car elle permet de : « lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap et de changer le regard des personnes

valides. » Mais elle a un coût. Pas moins de 30 000 euros pour acquérir les fauteuils mis à disposition des personnes valides et sécuriser le gymnase avec un rink. Pour démarrer l'activité, le club a pu compter sur l'appui de la Commune : octroi d'une subvention, mise à disposition du gymnase de l'île Fribaud et d'un conteneur... Mais le club cherche toujours des partenaires privés pour pérenniser son activité.

Un petit club qui voit grand

À l'image de son sympathique logo, le jeune club ne manque pas de dynamisme. Déjà, 20 à 30 personnes souhaitent rejoindre les *Grési Birds*

qui seront, en Rhône-Alpes, le premier club de sport collectif à accueillir les enfants handicapés dès 12 ans. Les responsables de l'association espèrent également créer un mini-championnat avec quatre autres clubs de la région. En attendant, des rencontres amicales et des tournois sont prévus tout au long de l'année avec les équipes de Grenoble, de Gleizé et d'Annecy... des beaux moments à venir donc et une discipline ludique à découvrir.

Contact et renseignements :

Loïc Souillet : 06 83 00 46 14

gresibirds@gmail.com

Gres Birds



BOURSE AUX SKIS, C'EST PARTI !

Dimanche 12 novembre, le CTM [Club Touristique Montagnard] organise une bourse aux skis au gymnase César Terrier. Les participants sont invités à déposer le matériel le matin de 9h à 12h : vêtements, chaussures, skis et snowboards (pas de casque d'occasion). La vente aura lieu l'après-midi, de 13h30 à 17h30. À cette occasion, le club poursuivra les inscriptions pour la saison à venir. À noter aussi : l'accueil possible cette année des enfants porteurs d'un

handicap mental ou cognitif léger. L'association a en effet demandé son adhésion à la FFSA [Fédération Française du Sport Adapté]. Assistés d'un encadrant dédié, les enfants porteurs d'un handicap pourront évoluer dans les groupes existants, de façon ordinaire. Une première étape pour le CTM qui forme certains de ses moniteurs fédéraux dans le but de proposer bientôt des sorties découverte à des structures spécialisées. Le club espère ainsi aller encore plus loin dans l'inclusion des personnes handicapées.

Site Internet : ctm-pontcharra.fr

En chiffres



POUR LA SAISON 2017/2018,

486 ENFANTS

bénéficiaires, soit
+ 354

depuis 2014, année de lancement

19 000 €

de budget alloué par la Commune

20 ASSOCIATIONS

PARTENAIRES ainsi que
l'école de musique municipale

LE CAPRG AU PAS DE COURSE



S'il s'adresse à tous les coureurs, licenciés ou non, le cross reste une discipline éprouvante et spectaculaire car la course se déroule en terrain gras et accidenté. Devenu incontournable, celui de Pontcharra bénéficie depuis 3 ans du label national de la FFA [Fédération Française d'Athlétisme]. Dimanche 12 novembre, au stade de l'Île Fribaud, le Cross National Bayard réunira à nouveau les spécialistes et amateurs venus se mesurer aux athlètes kenyans, marocains et burundais...

C'est dire si le spectacle sera de qualité !

Lundi 13 novembre, ce sera au tour des scolaires – lycéens puis collégiens – d'éprouver leur endurance sur des boucles adaptées.

Au total, durant les deux journées, l'événement devrait mobiliser une petite centaine de bénévoles et attirer pas moins de 1 700 participants. Ce succès place le cross du CAPRG [Club Athlétique Pontcharra La Rochette Grésivaudan] parmi les cinq premiers cross nationaux en termes de fréquentation.

Agenda



CROSS NATIONAL BAYARD

Au stade de l'Île Fribaud

TOUT PUBLIC : dimanche 12 novembre, dès 12h

ELÈVES DU LYCÉE PIERRE DU TERRAIL :
lundi 13 novembre, à 10h45

COLLÉGIENS : lundi 13 novembre, à 14h

Règlement et modalités d'inscription :
athletisme-caprg.fr

3 Questions à



CHRISTOPHE LANSEUR

ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA VIE
ASSOCIATIVE ET
SPORTIVE, DU HANDICAP,
DE L'EMPLOI ET
DE L'INSERTION.

« Être bien ensemble
et bien dans sa Ville »

Quels sont les objectifs de la politique vie associative ?

Notre rôle est d'être au plus près des associations pour les aider, financièrement et matériellement. Nous travaillons à formaliser une relation que nous avons depuis des années avec elles sur le prêt, l'entretien et les attentes de chacun sur le matériel. De plus, nous avons retravaillé la convention signée par chaque association en une convention globale. Les synergies se créent aussi entre associations : le CAPRG [Club Athlétique Pontcharra La Rochette Grésivaudan] a signé un partenariat avec le CTM [Club Touristique Montagnard] pour s'occuper de la préparation physique des moniteurs-accompagnateurs. Nous avons également changé

la procédure d'obtention des chèquiers découverte cette année. Les familles n'avancent plus d'argent. Ces décisions n'ont qu'un seul objectif : favoriser le bien vivre ensemble en optimisant les pratiques et les procédures et en facilitant les échanges.

Les budgets étant contraints, les subventions aux associations vont-elles se maintenir ?

Au-delà des subventions, nous mettons à disposition des associations une salle et du matériel. Or ce prêt a un coût pour la Commune. Cette année, nous avons voté une enveloppe supplémentaire de subventions pour des projets d'ampleur. 7 associations ont pu en bénéficier pour l'organisation de leur événement. Nous sommes fiers d'avoir aidé le club de floorball hockey fauteuil, Grési Birds, à s'installer sur la Commune avec l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 500 €. Les temps sont difficiles, nous devons faire des arbitrages mais nous ne renonçons pas à notre politique vie associative.

Le handicap semble au cœur de vos préoccupations tant associatives que communales...

Nous avons une très belle politique sur le handicap. Pontcharra est l'une des premières communes de moins de 10 000 habitants à avoir signé la charte Commune-Handicap. Le CAPRG a organisé, à l'occasion de la Rosière, un défi sur piste en fauteuil. L'association organise chaque année, avec l'ADEPA [Association de Défense et d'Étude des Personnes Amputées] la course sur lames, lors de la journée

des amputés, grâce au soutien de Chabloz Orthopédie qui règle, ce jour-là, les prothèses. L'association réfléchit à l'ouverture d'une section handisport et le CTM à une section sport adapté. La section handi-boxe fonctionne aussi très bien. Et, le tournoi ELA revient se jouer sur la commune cette année (ndlr : ce tournoi de football vient en aide à l'association ELA. Parrainée par Michel Platini et Zinédine Zidane, elle lutte contre les leucodystrophies). Enfin, la Commune poursuit aussi ces travaux Ad'AP, plus de 600 000 euros y sont consacrés. Ce n'est pas une volonté, c'est un devoir. Le bien vivre ensemble, c'est être bien tous ensemble, mais aussi que chacun vive bien sa ville.

En chiffres

100 ASSOCIATIONS

recensées sur la Commune

250 000 €

BUDGET ANNUEL

dédié à la vie associative

45 ASSOCIATIONS

ont reçu une subvention en 2017

[ÉVÈNEMENT]



DÉCOUVREZ LE SPECTACLE AUTREMENT, VIVEZ-LE VRAIMENT !

POUR CETTE NOUVELLE SAISON, LA PROGRAMMATION DU COLÉO INNOVE ! LA COMPAGNIE DES GENTILS PROPOSE DEUX SPECTACLES À LA FORME INÉDITE.

Au Coléo, les 18 et 19 novembre, vous pourrez « vivre » le spectacle. « Avec la Compagnie des Gentils, le spectateur devient spect'acteur » précise Morgane Blot, responsable du service culture et vie associative. « C'est une autre façon d'aborder une représentation, en participant, en s'immergeant dans le spectacle ». Le samedi 18 novembre, avec *Le Grand Jeu de l'Ouïe* (complet), c'est un blind-test original qui vous attend. Sur la scène, transformée pour un soir en plateau de jeu, un pianiste et trois comédiens essaieront de vous faire reconnaître des musiques de films. Un moment de rire et de convivialité à partager en famille (à partir de 10 ans). Le lendemain, les coulisses du Coléo vous seront dévoilées grâce aux *Envers du Décor*, une visite guidée hors du commun (à partir de 7 ans) où les secrets de la petite histoire du théâtre, comme de la grande, vous seront confiés. « Nous avons la chance cette saison d'accueillir au Coléo deux créations originales, inédites dans le Grésivaudan. Deux œuvres qui bousculent les codes traditionnels du spectacle ... et de la salle ! Un week-end à ne pas manquer au Coléo » ajoute Jeanne Fleurent, adjointe au Maire, en charge de la culture.

TÉMOIGNAGE

Josiane Tassan

« Des représentations de qualité dans une salle de proximité »



« Depuis l'ouverture du Coléo, avec mon mari, nous prenons à chaque saison au moins trois spectacles. Nous privilégions les moments d'humour mais j'aime aussi les classiques revisités et les nouvelles formes de spectacles. Nous allons au *Grand Jeu de l'Ouïe* le 18 novembre par exemple. Nous avons la chance d'avoir une salle de spectacles à proximité avec une très large palette de découvertes et des représentations de qualité, ce serait dommage de ne pas en profiter !

[DÉCOUVERTE]

DEUX AUTEURS DANS LA VILLE...

QU'EST-CE QUI RÉUNIT NICOLAS JULO, AUTEUR DE BANDE DESSINÉE ET GIOVANNI GALLEGGIANTI, ESSAYISTE AUTODIDACTE ? LE TALENT, LEUR LIEU DE RÉSIDENCE MAIS AUSSI L'AMOUR DES GRANDS ESPACES ALPINS.



NICOLAS JULO, LA BD DANS LA PEAU

Quel est votre parcours ?

J'ai étudié les arts graphiques à Paris et obtenu un diplôme de directeur artistique mais ce que je voulais c'était dessiner. Je me suis lancé en tant qu'illustrateur indépendant. J'ai toqué à la porte de l'édition, de la presse... j'ai collaboré, entre autres, avec *Science et Vie junior* pendant 10 ans et *Le Monde des ados* pendant 15 ans.

Qu'est-ce qui vous a séduit à Pontcharra ?

Je suis un parisien amoureux de la montagne. En 2001, j'ai souhaité m'installer près de Grenoble et Pontcharra s'est révélée la ville parfaite. Elle est au cœur de très beaux massifs et est, par ses infrastructures, très agréable à vivre.

La montagne vous inspire ?

J'adore la montagne, j'aime m'y ressourcer et j'aime la dessiner. Quand j'ai vu l'appel d'offre pour l'album *Le trésor de la Chartreuse*, j'ai su que c'était pour moi. Mais je n'y croyais pas trop. Il y allait avoir de la concurrence. J'ai travaillé une année entière sur cet album, week-end inclus. J'ai adoré.

Comment travaillez-vous ?

Avant, beaucoup la nuit. Aujourd'hui avec la vie de famille, je travaille davantage la journée. Pour l'album, je suis allé voir les endroits racontés dans l'histoire. Je ne fais pas de croquis en montagne, mais je prends des photos qui me servent ensuite à la réalisation de mes dessins.

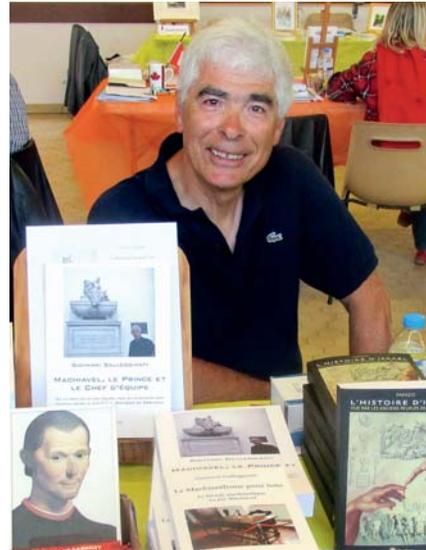
Comment se construit une BD ?

La première étape est le scénario. J'aime bien collaborer avec des auteurs. Dès que j'ai une histoire, je trouve les personnages. Ensuite, j'effectue le découpage (l'agencement des cases sur la page) et je passe au dessin. Je dessine et j'encre toujours à la main. J'utilise l'ordinateur uniquement quand j'ajoute la couleur.



Quels sont vos projets ?

Le tome 2 *Le trésor de la Chartreuse* est en cours. Muriel Zürcher devrait me remettre le scénario cet automne. J'ai aussi deux projets personnels qu'il me tient à cœur d'aboutir. Les scénarii sont de moi, et l'un sera un récit historique.



GIOVANNI GALLEGGIANTI, UNE PHILOSOPHIE DU LIEN

Comment est venu ce goût pour l'écriture ?

Je suis arrivé en France en 1972 pour étudier la langue. Je m'étais donné deux années pour l'apprendre mais quand j'ai découvert toute la culture, la littérature, j'en suis tombé amoureux. Dès 1973, j'ai écrit un livre d'histoire sans jamais l'écrire. J'aime analyser, penser, décortiquer.

Pourquoi la philosophie ?

Je suis historien de formation mais j'ai passé 35 ans dans l'industrie, dont 30 ans à gérer une équipe. Les hommes et la manière dont on les gère, m'intéressait, j'ai donc beaucoup lu de philosophie politique. C'est pour cette raison que j'ai écrit *Machiavel, le prince et le chef d'équipe*. Aujourd'hui c'est un manuel pour tous les managers.

Pourtant Machiavel a donné son nom à l'adjectif machiavélique...

On croit Machiavel proche des tyrans parce qu'on ne se base que sur les 80 pages de son livre le plus connu *Le Prince*. En réalité, il a écrit 1 400 pages qui décrivent comment gouverner humainement et sans violence face au despotisme des puissants. Je crois en la possibilité de gouverner en faisant le bien.

Comment travaillez-vous ?

J'ai écrit mes trois livres en 3 ou 4 mois. Mais la réflexion m'a pris des années. J'ai ma méthode : je fais beaucoup de sport (3 à 4h par jour), du vélo ou de la marche. Cet oxygène est nécessaire à mon écriture. Je pars toujours avec mes carnets et je prends des notes.

Pourquoi Pontcharra ?

Je vivais à Grenoble mais la retraite venue, j'ai souhaité m'en éloigner. À Pontcharra, j'ai trouvé une ville à taille humaine... qui a tout d'une grande ! Elle est aussi au carrefour de tous les endroits que j'aime : l'Italie, Grenoble, Lyon. Je suis attaché à Pontcharra. J'ai même écrit un article sur la gestion des déchets ici, dans un hebdomadaire sicilien (ma région d'origine).

Quels philosophes vous inspirent ?

Je me suis intéressé à Schopenhauer. J'aime bien la philosophie du réalisme de Machiavel. C'est Bertrand Russell qui m'a ouvert la voie vers la philosophie.



ROSIÈRE 2017 : AMBIANCE GUINGUETTE

CETTE ANNÉE, LE WEEK-END DE LA ROSIÈRE A DÉMARRÉ DÈS LE VENDREDI SOIR AVEC UNE SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR. LE LENDEMAIN LES JEUX AQUATIQUES ET EN BOIS ONT RASSEMBLÉ DE NOMBREUX CURIEUX. POINT D'ORGUE DE CETTE JOURNÉE, CÉLIA DELTOUR A ÉTÉ COURONNÉE 111^E ROSIÈRE. LE DIMANCHE, PRÈS DE 200 COUREURS SE SONT LANCÉS POUR LES COURSES DE LA ROSIÈRE. L'APRÈS-MIDI, LES FAMILLES ONT RELEVÉ DES DÉFIS PROPOSÉS PAR LES ASSOCIATIONS.



Interview express de Célia Deltour

Mon plus beau souvenir de la journée : le couronnement

Ce dont je suis fière : représenter ma ville pendant 1 an

Ma formation : étudiante infirmière à Thonon-les-Bains

Mes lectures : les revues de sciences humaines

Une activité : 2 en fait, le ski et la danse moderne jazz que je pratique depuis presque 10 ans

Ma chanson préférée : Céline Dion *J'irais où tu iras*

Ma devise : toujours croire en ses rêves

3 valeurs : empathie, générosité, respect



Galerie photos sur pontcharra.fr

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

OCTOBRE

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27

Stage cirque et clown

Organisé par l'association
La Bamboche
Gymnase César Terrier

MERCREDI 25

Formation compostage

Organisée par le Sibrecsa
13h30 au 441, av. J.-F. Champollion

VENDREDI 27

Sortie de résidence No Time,

vainqueurs Tremplin Who Got
The Flower 2017?!
18h Le Coléo

SAMEDI 28

Comédie musicale

Notre-Dame de Paris
Organisée par Pontch'Ethon
20h30 Le Coléo

NOVEMBRE

DIMANCHE 5

Loto

Organisé par Arc-en-scène
13h Le Coléo

VENDREDI 10

Formation compostage

Organisée par le Sibrecsa
13h30 au 441, av. J.-F. Champollion

SAMEDI 11

Cérémonie du 11 Novembre

Monument aux Morts

DIMANCHE 12

Bourse aux skis

Organisée par le CTM
Dépôt : 9h-12h / Vente : 13h30-18h
Gymnase César Terrier

Cross national Bayard

Organisé par le CAPRG
12h Ile Fribaud

Vide coffre à jouets

Organisé par l'Alpe, en partenariat
avec la ludothèque
12h Le Coléo

DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19

Enduro carpes

Organisé par l'AAPPMA
Plan d'eau des Lômes

JEUDI 23

Forum Oseg l'entreprise

9h-18h CCI de Grenoble

VENDREDI 24, SAMEDI 25

Collecte alimentaire

Organisée par la Banque alimentaire
de l'Isère et Équilibre
Sortie des magasins d'alimentation

DIMANCHE 26

Repas des aînés

Organisé par le CCAS
12h Le Coléo

JEUDI 30

Conseil municipal - débat d'orientation budgétaire

20h Mairie

DÉCEMBRE

DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10

TÉLÉTHON

Organisé par l'association
Pontch'éthon

Enduro carpes

Organisé par l'AAPPMA
Plan d'eau des Lômes

SAMEDI 16

Marché de Noël

À partir de 10h centre-ville

JEUDI 21

Conseil municipal - PLU

20h Mairie

VENDREDI 22

Audition de l'école de musique municipale

20h Le Coléo

JANVIER 2018

JEUDI 11

Conseil municipal Vote du budget primitif 2018

20h Mairie

MARDI 16

Don du sang

9h-12h et 16h30-20h Le Coléo

SAMEDI 20

Concert d'harmonies

Organisé par l'Harmonie les Enfants
de Bayard
20h30 Le Coléo



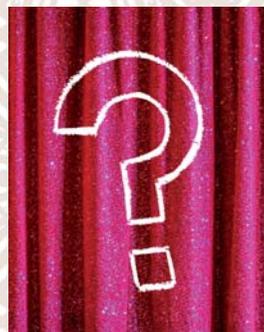
SAISON CULTURELLE 2017-2018 LE COLÉO



VENDREDI 10
NOVEMBRE
20H30

DOM JUAN

THÉÂTRE DÈS 13 ANS



SAMEDI 18
NOVEMBRE
20H30

COMPLET

LE GRAND JEU DE L'OUÏE

MUSIQUE ET THÉÂTRE DÈS 10 ANS



DIMANCHE 19
NOVEMBRE
10H30 | 15H30 | 17H

LES ENVERS DU DÉCOR

VISITES DÉCALÉES DÈS 7 ANS

Jeune
public



VENDREDI 1^{ER}
DÉCEMBRE
20H30

BOUTELIS

CIRQUE DÈS 9 ANS

Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la Ville :
www.pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08



SAISON CULTURELLE

2017-2018 LE COLÉO

Billetterie : office de tourisme • www.pontcharra.fr